

COMMUNIQUE DE PRESSE



Coronavirus : dans les Pyrénées, un fabricant de parapentes, une entreprise de tissage de laine et des ateliers d'insertion s'unissent pour produire localement 25.000 masques de protection commandés par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Tarbes (65) le 02 avril 2020 - Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées a commandé 25.000 masques à sa filière locale de production pour équiper ses agents et partenaires qui interviennent auprès des personnes vulnérables, notamment les assistants familiaux qui accueillent les enfants maltraités, la Maison Départementale de l'Enfance et des Familles, l'aide sociale à l'enfance, les Maisons d'enfants à caractère social et les lieux de vie, les établissements pour adultes handicapés et les Services d'Accompagnement et d'Aide à domicile pour personnes âgées et personnes handicapées. La production a démarré la semaine passée et 1.000 masques de protection seront livrés quotidiennement à compter de ce jeudi 2 avril.

Cette filière de fabrication de masques en coton réutilisables, est structurée autour de la société Nervures, fabricant de parapente et spécialiste en confection de textiles techniques. Créée en 1993, cette société basée à Soulom (Hautes-Pyrénées) emploie une dizaine de salariés et fabrique localement plus de 300 voiles par an. « *Un travail manuel réalisé par des couturières* », confirme le gérant de Nervures, Jean-Marie Bernos. Des couturières dont le savoir-faire est actuellement mis à contribution pour produire des masques en coton réutilisables.

La société **Nervures** s'est alliée à plusieurs entreprises locales :

- **L'entreprise La Carde**, qui fabrique depuis cinq générations des couvertures, plaids, couettes et articles en lainages des Pyrénées à Esquièze-Sère. Situé sur le flanc du Tourmalet, ce territoire de tisserands est structuré autour de la laine de mouton, pilier de l'agriculture locale.
- **L'Atelier Le Fil d'Ariane**, une structure d'insertion professionnelle par la couture et la broderie, à Lannemezan.
- **la société Safi 65** à Juncalas qui fabrique des vêtements et accessoires.

D'autres entreprises et acteurs locaux se sont mobilisés pour s'associer à la démarche :

- L'ancienne **Blanchisserie des Gaves** à Soulom et la **Blanchisserie des Pyrénées** à Lourdes mettent à disposition plusieurs km² de draps afin de fournir la matière première ;
- **Récup'Actions 65, association d'insertion** à Tarbes, assure le nettoyage des masques et leur emballage avant leur distribution ;
- **Les transports Barcos** basés à Lanne ont acheminé gratuitement une palette de rubans depuis Saint-Etienne (42).

La mise au point du prototype a été réalisée par la société Nervures, l'Hôpital de Tarbes et la Sous-Préfecture de Bagnères-de-Bigorre. La logistique entre les différents intervenants est assurée par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées.

Michel Pélieu, Président du Département rappelle : « *Dans les Hautes-Pyrénées nous n'avons pas de grosse industrie de l'habillement mais nous avons des petites entreprises industrielles extrêmement innovantes, compétentes et agiles, très réactives et capables aussi de travailler avec des acteurs très différents. Nous avons peu de grands groupes mais nous avons des entreprises très ancrées dans leur territoire, capables de se mobiliser à son service. C'est une chance pour notre département dans ces périodes où il faut compter sur l'union des forces* » .

La première commande de 25.000 masques est intégralement financée par le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées. La Préfecture des Hautes-Pyrénées a passé une deuxième commande de 5.000 masques.